

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Destruction de 23 nids d'hirondelles relevé le 2 décembre 2020 en présence de M.Olivier Lair de la Ligue de ...
Protection des Oiseaux Anjou

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : en partenariat avec la LPO Anjou

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : janvier 2021 à mars 2021

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : PAYS DE LA LOIRE

Départements : MAINE ET LOIRE

Cantons : COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ANJOU AUBANCE

Communes : CHALONNES SUR LOIRE

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Chaque nid retiré (23 nids) seront remplacés par deux nichoirs artificiels sous les avancées de toit, soit un total de 46 nids artificiels.
Un nichoir triple moineau domestique sera installé afin de limiter l'installation de cette espèce dans les nids d'hirondelle de fenêtre.
Un suivi des nichoirs dans les 5 années suivant leur mise en place.
une information auprès des locataires sur les précautions prises pour préserver la colonie d'hirondelle de fenêtre.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : SANS OBJET

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Nous proposons à la LPO d'être présent à la réception des travaux du chantier

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ANGERS
le 03/12/2020
Votre signature